



appa

Association pour la Prévention
de la Pollution Atmosphérique



RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIVITÉS 2024

www.appa.asso.fr



Le mot du PRÉSIDENT

2024, année olympique : malgré une équipe en recomposition, de belles réalisations

Une équipe de direction en renouvellement

La fin de l'année 2024 a vu le départ de Delphine Brousmiche qui aura assuré, pendant 2 ans, avec une grande maîtrise, la direction de l'association.

En début d'été, Corintin Fievet, responsable des relations humaines a choisi de quitter les Hauts de France, Angélique Bruniau reprenant très efficacement le flambeau.

Par ailleurs, Corentin Job, en sus de sa responsabilité du Pôle qualité air, a su reprendre l'intérim de la coordination du pôle « Habitat et santé », du fait de l'absence prolongée de la responsable de ce pôle (Emilie Hecquet). Nous lui en sommes reconnaissants. Nous le sommes également vis-à-vis de Corinne Schadkowski qui a assuré le tuilage des activités du Conseil scientifique dont les présidents, Agnès Lefranc et Damien Cuny, avaient été appelés à de nouvelles tâches. Francelyne Marano et Joseph Kleinpeter ont depuis repris le relais avec le dynamisme qu'on leur connaît.

Myrlène Lannoy a su, comme en d'autres occasions, maintenir le navire à flot durant cette période agitée. Le pôle Périnatalité a quant à lui, continué son développement national grâce à l'investissement et l'énergie de Mélie Rousseau.

De belles réalisations

De la part de l'équipe des salariés qui a effectué plus de 600 enquêtes environnementales et qui, dans le cadre du projet FEES, anime la newsletter diffusée à plus de 3000 abonnés. Le projet Ambassadeurs air et santé qui rencontre un vif succès auprès des collectivités.

De la part aussi des bénévoles qui ont travaillé à une nouvelle mouture de la revue Pollution Atmosphérique et publié, à la demande de la Direction générale de la santé, un guide pratique sur les produits de nettoyage et de désinfection. En soutien des enquêtes environnementales et à destination des ARS, ils se sont attelés à la rédaction d'un argumentaire.

Un grand merci

Pour finir à l'équipe des salariés, aux bénévoles et aux financeurs qui maintiennent, dans une période difficile, leur confiance à l'association.

*« Mieux vaut prendre le changement par la main
avant qu'il ne nous prenne par la gorge »*

Winston Churchill

Denis Charpin
Président de l'APPA

Notre HISTOIRE



Une association nationale

L'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) a été créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1962. Elle a été agréée pour la première fois par le Ministère en charge de l'environnement en 1978, l'agrément étant sollicité à titre national.

L'APPA se mobilise sur toutes les questions relatives à la **qualité de l'air**, à l'extérieur comme à l'intérieur des locaux, du niveau global au niveau local.

L'association aborde, entre autres, les thématiques de changement climatique, de pollution urbaine et industrielle, de risque allergique lié aux pollens, d'intoxications au monoxyde de carbone, d'environnement domestique...

Association nationale, l'APPA bénéficie d'un **ancrage régional** au travers de ses comités régionaux. Une trentaine de salariés, experts en santé environnement, oeuvrent dans chacune des régions où l'APPA est présente.

L'association mobilise un réseau de bénévoles d'horizons professionnels et de disciplines variées (chimistes, climatologues, médecins, pharmaciens, sociologues...).

Selon ses statuts, l'APPA a pour but :



- De susciter et de coordonner toutes études, recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique,



- D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique,



- De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en oeuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique

La vision

L'APPA vise à **préserver la qualité de l'air, en tant que bien commun** de l'humanité.

« Nous sommes convaincus que chacun, à sa mesure, peut être acteur de la qualité de l'air et de sa santé. »

C'est pourquoi, l'APPA oeuvre à cette prise de conscience individuelle et collective. Pour ce faire, elle favorise **l'accès à une information validée scientifiquement** sur les effets sanitaires et environnementaux des polluants physiques, chimiques et biologiques.



Nos missions

- Coordonner et réaliser des études et recherches,
- Assurer une veille scientifique, un transfert des connaissances,
- Monter en compétences les professionnels et acteurs relais dans les territoires,
- Informer et sensibiliser la population,
- Apporter une expertise dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques,
- Favoriser les débats et le travail en réseau.

A qui s'adressent nos actions ?



Les décideurs : politiques ou institutions publiques



Les chercheurs



Les professionnels dont les professionnels de santé



La population dont les publics sensibles



Les collectivités



Les entreprises



Les autres associations

Notre ORGANISATION

LES MEMBRES DE L'APPA

Les membres de l'APPA sont essentiellement des scientifiques, en activité professionnelle ou en retraite, comme l'illustre la composition des instances pages 33-34.

Au 31 décembre 2024, l'APPA comptait une cinquantaine de **membres bénévoles actifs**, investis dans l'une ou l'autre de ses instances administratives ou scientifiques :

- Conseil d'Administration
- Conseil Scientifique
- Comités Régionaux
- Groupes de travail ponctuels ou permanents tels que le groupe « Veille Scientifique »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **Conseil d'Administration** est actuellement présidé par **Denis Charpin**.

Selon les statuts de l'APPA, les membres du Conseil d'Administration (CA) sont élus pour une durée de 4 ans, le CA devant être renouvelé pour moitié tous les deux ans. Un **bureau** est élu à l'occasion de chacun de ces renouvellements. Quelques changements peuvent également être opérés entre deux renouvellement, notamment suite à des démissions et vacances de poste. Les modifications de composition du CA sont ratifiées chaque année en Assemblée Générale (AG).

Le Conseil d'Administration s'est réuni **18 fois** sur la période 2020 – 2024.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le nouveau **Conseil Scientifique** de l'APPA a été mis en place en septembre 2020.

Il est actuellement présidé par **Francelyne Marano** et **Joseph Kleinpeter**.

Composé d'une vingtaine de membres (composition page 34), le Conseil Scientifique a pour mission de fournir au Conseil d'administration de l'association les avis et informations utiles pour l'éclairer dans ses choix et décisions.

Il s'est réuni **13 fois** en session plénière sur la période 2020 – 2024, et des sous-groupes de travail ont été mis en place pour le suivi de certains des travaux.

LES COMITÉS RÉGIONAUX

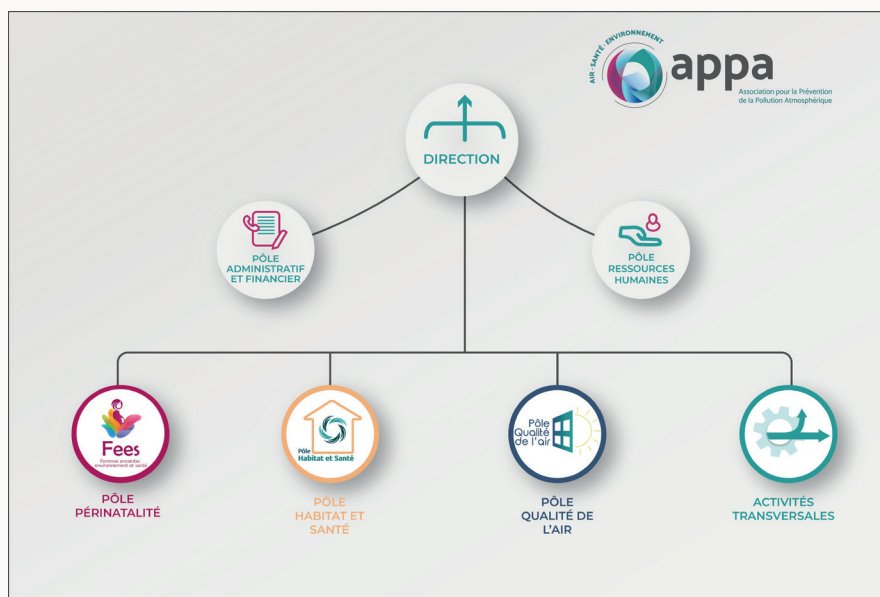
Outre la participation aux activités nationales, les membres de l'APPA peuvent également choisir de se réunir en **Comités Régionaux**.

Le(la) Président(e) de ce comité peut le cas échéant recevoir du Président National une délégation de pouvoir pour certains actes de représentation de l'association en région.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Les activités de l'APPA s'appuient sur une **trentaine de salariés**, répartis dans sept régions (Auvergne-Rhône Alpes, Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Bretagne, Occitanie et Provence-Alpes Côté d'Azur). Depuis la mise à jour du projet associatif en 2018, l'APPA a connu une phase de développement de son activité, qui s'est traduite par celle de ses effectifs salariés.

Suite à cette augmentation des effectifs, une nouvelle organisation de l'équipe a été mise en place en 2022, avec la création de différents Pôles.



L'APPA tient à remercier et saluer l'engagement sans faille de ses bénévoles et de ses salariés. Par leur professionnalisme et leur dévouement, ils ont œuvré ensemble tout au long de l'année 2024, à la mise en œuvre des projets de l'association.

Les activités du pôle PÉRINATALITÉ SANTÉ ENVIRONNEMENT

La vulnérabilité face aux polluants environnementaux pendant la période des 1000 premiers jours (de la conception jusqu'aux 2 ans de l'enfant) est désormais bien connue. En effet, il est maintenant établi que des expositions prénatales ou durant la petite enfance aux toxiques, peuvent avoir des impacts non seulement à court terme, mais également à moyen et long terme, en augmentant le risque de survenue de pathologies dites non transmissibles (maladies chroniques, cancers, maladies cardiovasculaires...).

Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans Santé Environnement national et régionaux, l'APPA et la Mutualité Française se sont mobilisées depuis 2011 en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet de santé publique : le projet « **FEES – Femmes Enceintes, Environnement et Santé** ».

Le projet s'est ensuite développé dans de multiples régions de France, en partenariat avec les Unions Régionales de la Mutualité Française et les acteurs locaux.

Le projet FEES est un projet de prévention en santé environnementale et périnatalité visant à former les professionnels de santé et sensibiliser les futurs et jeunes parents aux expositions domestiques aux polluants afin de créer un environnement favorable à la santé de la femme enceinte et du nourrisson.

LE DISPOSITIF FEES :

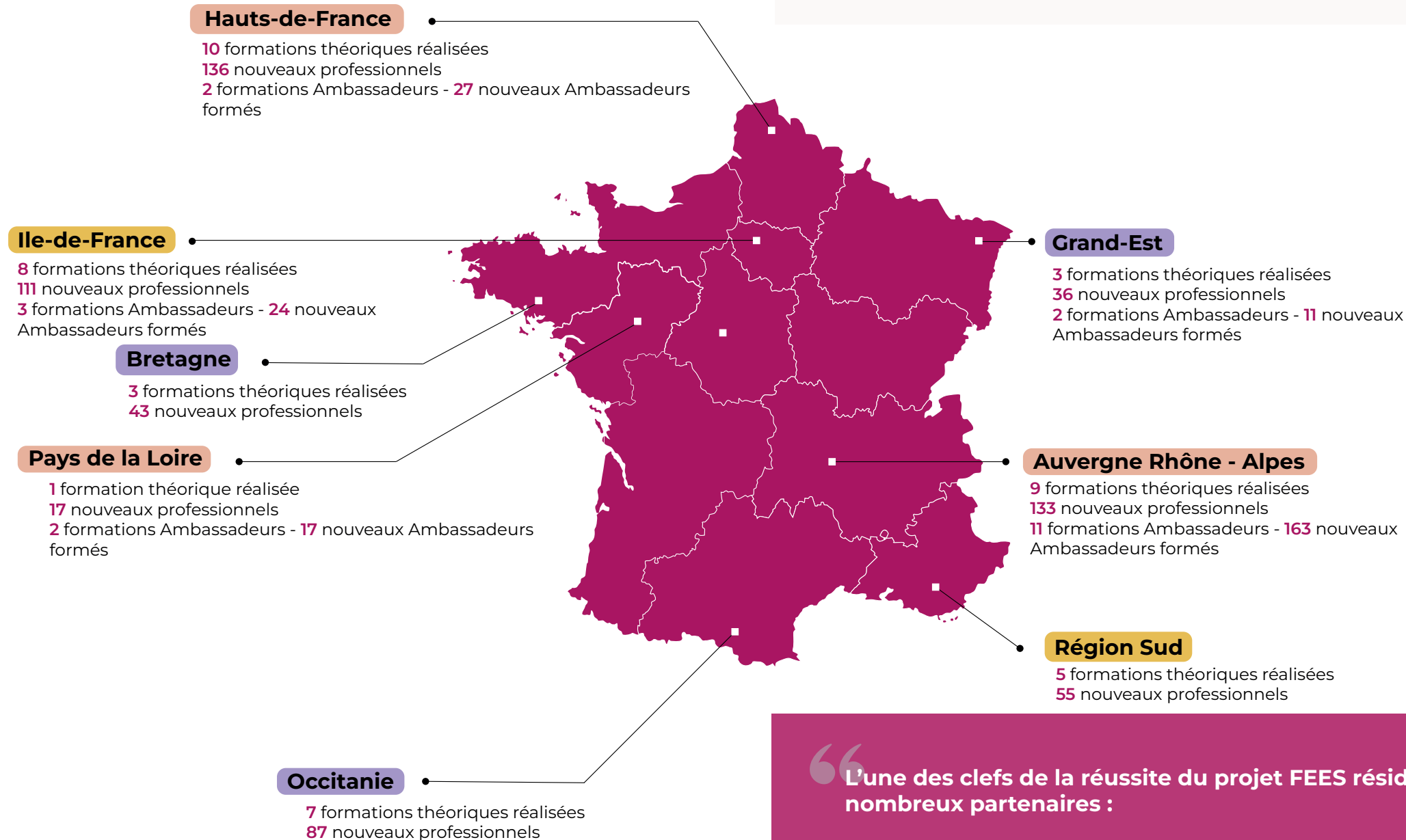


Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES)

Près de 4000 professionnels de la périnatalité et de la santé ont été formés depuis le début du projet FEES, via **279 formations théoriques** proposées par l'APPA. En 2024, ce sont 618 professionnels qui ont été formés.

Les objectifs pédagogiques des temps de formations théoriques sont :

- Connaître les enjeux en terme de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité ;
- Comprendre les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson ;
- Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.



En 2024, 255 nouveaux Ambassadeurs FEES formés !

Les **formations Ambassadeurs FEES** viennent compléter les sessions théoriques afin d'aider les professionnels de la santé et de la périnatalité à **aller plus loin dans la transmission des conseils**. Elles leur permettent donc de :

- Comprendre l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé,
- S'initier à la méthode de l'entretien motivationnel pour accompagner le changement de comportement,
- Connaître les outils pédagogiques et techniques d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement.

La formation alterne présentation théoriques, échanges sur les pratiques (retours d'expérience) et mises en situation. Les professionnels ayant suivi une formation FEES Ambassadeurs en complément de la formation théorique sont ainsi en mesure de :

- Informer leurs collègues sur la thématique,
- Adapter les conseils transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente,
- Aborder la thématique avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables,
- Animer un atelier auprès de futurs et jeunes parents.

“ L'une des clefs de la réussite du projet FEES réside dans l'implication de nombreux partenaires :

Plus de 40 structures sont associées au projet dans les différentes régions participantes : réseaux de périnatalité, PMI (Protection Maternelle et Infantile), Facultés et Écoles, Ordres de Sages-femmes, URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé), associations, etc. ”

NOS OUTILS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION

Outre le volet « formation », le projet FEES a permis de **sensibiliser près de 8000 professionnels** de la périnatalité et de la santé, au travers de conférences ou webinaires depuis 2013.

Le projet FEES assure également la **diffusion des informations scientifiques** auprès des professionnels de santé et des futurs et jeunes parents.



Plus de 3200 professionnels de santé abonnés aux newsletters régionales



Plus de 5800 abonnés à la page Facebook du projet FEES



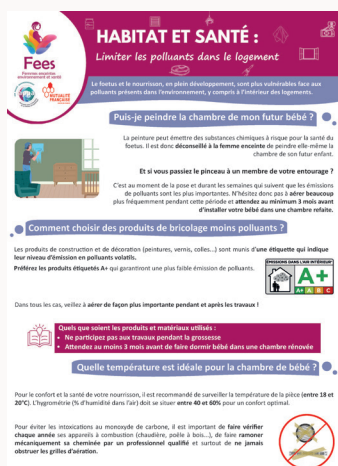
47 articles dans la rubrique FAQ, une vingtaine d'actualités en santé environnementale publiées chaque année sur le site FEES.

De nombreux outils d'information ont été créés et mis à disposition des professionnels pour qu'ils puissent à leur tour sensibiliser les futurs et jeunes parents. Parmi eux, des documents en «Facile A Lire et A Comprendre» (FALC) ont été conçus à destination des publics vulnérables (cf. page 28).



MISE À JOUR DES FICHES PÉRINAT'

Ces 3 fiches ont été créées dès le début du projet, en 2012. Ces fiches, destinées aux futurs et jeunes parents ont pour vocation de compléter les propos des professionnels ou d'en faire une synthèse à l'issue d'un temps de sensibilisation. Après une première mise à jour en 2019, ces 3 fiches périnat' ont à nouveau été actualisées en 2024 par l'APPA. Leur présentation a été modernisée, certains messages ont été simplifiés et d'autres ont été ajoutés (par exemple : conseil relatif à l'alimentation ultra-transformée). Le texte a été allégé et les illustrations ont été modifiées afin d'être plus en accord avec le conseil transmis.



Les fiches périnat' sont à retrouver, en libre accès, dans la rubrique «outils», sur le site : projetfees.fr

CRÉATION DES AFFICHES FACILE A LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

Le livret [Notre Environnement Notre Bébé Sa Santé](#) a été réalisé en 2020-2021 par l'APPA grâce à la mise en place d'un groupe de travail rassemblant des partenaires et professionnels de santé ou de la promotion de la santé.

Il a été conçu dans une démarche d'accessibilité de l'information, inspirée de la méthode Facile A Lire et à Comprendre. Le livret a été testé auprès de professionnels de santé, de patients et de groupes de futurs parents.

En 2023, plusieurs professionnels formés ont manifesté le souhait de photocopier certaines doubles-pages du livret pour les afficher afin de communiquer sur certains points précis. Le format n'étant pas adapté à de l'affichage, l'APPA a retravaillé en 2024 les différentes doubles-pages afin de les proposer aux professionnels sous un format affiche, à télécharger depuis l'accès restreint du projet FEES. La méthode Facile à Lire et à Comprendre a bien entendu été conservée pour la création de ces affiches.

9 nouvelles affiches ont ainsi été créées.



Les activités du pôle

HABITAT ET SANTÉ

L'air intérieur des logements présente des sources de polluants dont les impacts sur la santé sont de natures très diverses, allant de la simple gêne olfactive à des pathologies chroniques (respiratoires, allergiques, cardiovasculaires...) voire à des intoxications aiguës (monoxyde de carbone). Certaines catégories de populations, telles que les personnes atteintes de pathologies respiratoires ou allergiques, sont particulièrement vulnérables, et il est important de les informer voire de les accompagner pour leur permettre de diminuer au maximum leur exposition aux polluants présents dans leur propre domicile.

Un **CHS (Conseiller Habitat Santé)** ou **CMEI (Conseiller Médical en Environnement Intérieur)**, intervient sur prescription médicale lorsqu'un médecin soupçonne que l'état de santé de son patient peut avoir un lien avec l'état de son logement. Il/elle réalise une visite du logement, repère les sources de pollution éventuellement présentes, apporte des conseils ciblés et adaptés au patient et établit un rapport à destination du médecin prescripteur.

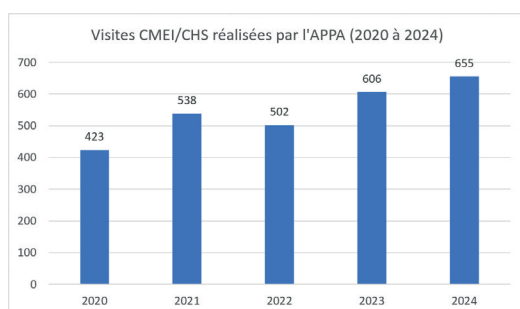
Deux formations (Diplômes Universitaires) de conseillers existent en France : le D.U. « Habitat et Santé respiratoire » de l'Université de Strasbourg et le D.I.U. « Santé environnementale en milieu intérieur », des Université de Lille et Marseille, dont l'APPA est partenaire.

Les enquêtes environnementales

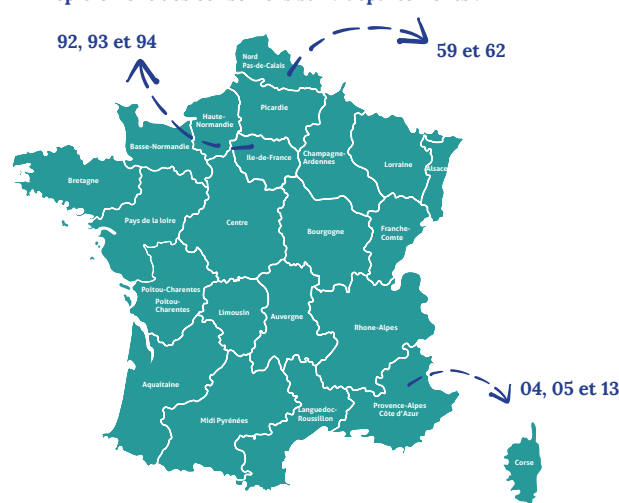
Les conseillers de l'APPA, qu'ils soient CHS ou CMEI, réalisent, sur prescription médicale uniquement, des enquêtes environnementales au domicile de patients souffrant de pathologies respiratoires et/ou allergiques. Ces enquêtes permettent d'éclairer le médecin sur la réalité des expositions problématiques pour la santé respiratoire de leur patient. Elles permettent également de délivrer au patient (et plus largement à tous les occupants du foyer) des conseils personnalisés, ciblés et hiérarchisés. Ces conseils tiennent compte des spécificités de l'habitat, de la pathologie et de la situation sociale et financière de la famille. S'ils sont jugés nécessaires par le conseiller, différents prélèvements peuvent être réalisés.

+ de 600 visites

Depuis plusieurs années, l'APPA a pour objectif de développer le métier de CMEI/CHS dans les territoires. L'association a ainsi, au fil des années, recruté et formé des conseillers et intervient aujourd'hui, essentiellement grâce au soutien des ARS, dans 7 départements.



Déploiement des conseillers sur 7 départements :



Des actions de sensibilisation auprès des professionnels comme du grand public



Outre les enquêtes à domicile, les conseillers de l'APPA réalisent des **actions de sensibilisation d'habitants** (ex : animation d'ateliers en centres sociaux) ou de professionnels (ex : information sur le métier de conseiller lors des formations continues de professionnels de santé). **En 2024, les équipes ont mené X actions de sensibilisation. On estime qu'entre 500 et 1000 personnes ont été touchées par ces interventions.**

Les coordinations de dispositifs d'enquêtes environnementales en région

Plateforme CMEI - Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, l'APPA coordonne **depuis 2013** une **plateforme régionale** des conseillers. Elle a pour objectif de faire office de « **guichet unique** », qui réceptionne les demandes d'enquêtes environnementales et les répartit entre les différents conseillers de la région (8 conseillers répartis dans 3 structures : APPA, Atmo HDF et Maison de l'Environnement de Dunkerque). La plateforme apporte un **soutien logistique** aux conseillers (**mutualisation** de moyens de mesure, d'outils de communication...), organise pour eux des temps de **formation continue** et d'**échanges de pratiques**, et assure **la communication** et **l'évaluation du dispositif**.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2024

750 PRESCRIPTIONS MÉDICALES

+ 27% DE PRESCRIPTIONS MÉDICALES

100% DES VISITES SUR PRESCRIPTION

+ de 50% SUR PRESCRIPTION D'UN PNEUMOLOGUE



L'ENQUÊTE ENVIRONNEMENTALE

563

PATIENTS CONCERNÉS

50

PRÈS DE

PATIENTS INTERROGÉS
POUR ÉVALUER
LA VISITE CMEI

DES ÉVALUATIONS
RÉGULIÈRES POUR UNE
DÉMARCHE D'AMÉLIORATION
CONTINUE DU DISPOSITIF



96% DES PATIENTS
DÉCLARENT ÊTRE
SATISFAITS DE LA VISITE
CMEI

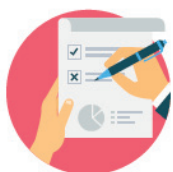


Coordination de plateformes dans d'autres régions

Le modèle de coordination régionale des conseillers développé par l'APPA depuis 2013 en Hauts de France a retenu l'attention d'Agences Régionales de Santé d'autres territoires, qui ont engagé avec l'APPA, à partir de 2022, des travaux de préfiguration et/ou de déploiement de plateformes similaires :

Coordination du dispositif des CMEI en Nouvelle Aquitaine

Indicateurs d'activité pour l'année 2024 :



692

demandes d'intervention
reçues



7

conseillers participants
au réseau régional

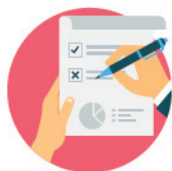


5

réunions de coordination/
pilotage

Coordination du dispositif CEI en Auvergne Rhône-Alpes

Indicateurs d'activité pour l'année 2024 :



569

demandes d'intervention
reçues



8

conseillers participants
au réseau régional



4

réunions de coordination/
pilotage

Les activités du pôle

QUALITÉ DE L'AIR

Le pôle Qualité de l'Air regroupe les programmes thématiques « historiques » de l'APPA (air intérieur et ERP, air intérieur et BTP, air extérieur, air et activités physiques). Les thématiques traitées au sein de ce Pôle sont variées, que ce soit d'un point de vue des actions mises en place que des publics concernés.

Pour informer la population et lui permettre d'agir en faveur de la qualité de l'air et la santé, l'APPA s'appuie notamment sur la formation et l'accompagnement d'**acteurs relais**. L'association développe également des activités destinées directement au **grand public**, avec une attention particulière portée aux publics vulnérables.

Sensibilisation, information et formation des professionnels et acteurs relais

Plusieurs formations sont proposées par le Pôle Qualité de l'Air, en présentiel ou en distanciel, comme par exemple :

Air intérieur et ERP



Il existe depuis plusieurs années une **réglementation** relative à la **surveillance de la qualité de l'air intérieur** dans les établissements d'accueil collectifs d'enfants de moins de 6 ans, les écoles maternelles et les écoles élémentaires.

L'APPA propose aux acteurs du secteur une formation afin de leur faire connaître les enjeux, la réglementation en vigueur et surtout les principaux leviers qui permettent d'améliorer la qualité de l'air respiré dans ces établissements.

Depuis 2021, **205 professionnels** ont pu bénéficier de cette formation.

Après des expérimentations menées depuis 2020 dans quelques territoires « pilotes », l'APPA a développé une démarche de formation et d'accompagnement d'**habitants-relais** : les « **Ambassadeurs Air et Santé** ».

Douze modules de formation ont ainsi été élaborés sur des thématiques variées (mobilité, brûlage des déchets verts, etc).

La formation complète est proposée depuis 2024 aux collectivités intéressées.

Elle s'adresse à la fois :

- aux référents des collectivités souhaitant animer la démarche
- aux habitants-relais, futurs Ambassadeurs

Elle a pour objectif de leur permettre de s'approprier enjeux et ressources, afin qu'ils puissent devenir relais d'information dans leur territoire.



Découvrez des conseils, astuces et arguments pour promouvoir des actions en faveur de la qualité de l'air près de chez vous.

DEVENEZ AMBASSEUR AIR ET SANTÉ

Préserver la qualité de l'air, c'est préserver notre santé !



Le projet LeG'Air «Logements écoquartier Glacis AIR intérieur»

Ce projet Aact'air, porté par l'ADEME et développé en partenariat avec Octopus Lab et le CEREMA Hauts-de-France, s'inscrit dans une **démarche de renouvellement urbain** du quartier des Glacis, portée par la Ville et la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD). L'APPA intervient pour la **sensibilisation et la promotion de la qualité de l'air intérieur** auprès des parties prenantes mobilisées (habitants, bailleurs et élus) du quartier des Glacis.



En 2024, l'APPA a participé à la **sensibilisation et au recrutement des habitants** et à l'**animation de «focus group»** sur la **qualité de l'air intérieur** auprès des habitants volontaires du quartier, des bailleurs et élus du territoire. Ces travaux menés, en compléments de mesures dans différents logements instrumentalisés sur une période d'un an, **contribueront à l'élaboration d'une charte d'engagement des différentes parties prenantes en faveur la qualité de l'air intérieur en 2025.**

Des sessions de sensibilisation et de formation auprès des habitants et des bailleurs sont également prévus.

Une formation pour accompagner et sensibiliser les assistantes maternelles

Cette nouvelle formation, à **destination des animatrices des Relais Petite Enfance (RPE)**, répond à un besoin régional fort : bien que les assistantes maternelles soient le premier mode d'accueil formel des jeunes enfants dans la région, aucune réglementation ne régit aujourd'hui la qualité de l'air intérieur dans leur environnement professionnel.

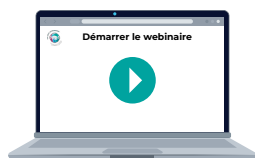
Pour répondre à ce besoin, nous avons conçu une formation, **accompagnée d'un outil pédagogique** permettant de sensibiliser et d'accompagner les professionnelles sur **10 thématiques clés** :

- Aération
- Ventilation
- Humidité
- Parfums d'intérieur
- Entretien du logement
- Chauffage et climatisation
- Aménagement du logement
- Jouets et activités
- Alimentation
- Cosmétique



Une session test a été organisée le 15 décembre 2024 auprès de 15 animatrices RPE en partenariat avec le CLS du Douaisis, en prévision d'un **déploiement régional en 2025.**

Chaque année, l'APPA anime de nombreux webinaires à destination des collectivités territoriales et acteurs locaux. Ils permettent de toucher plusieurs centaines de professionnels et élus des collectivités.



En moyenne, **7 webinaires organisés** par an pour environ **600 participants**

A but informatif, dans le cadre d'accompagnement des professionnels ou s'inscrivant dans une logique de sensibilisation sur une ou des thématiques dédiées, ces webinaires enregistrent jusqu'à une centaine d'inscriptions pour un **taux de participation en direct de près de 50%**. Ils sont disponibles en replay sur le site de l'APPA.



« **Agir pour l'air** » (<https://www.agirpourelair.fr/>) est un **portail de ressources** destiné aux collectivités et autres acteurs locaux. Il a pour objectif de recenser et de mettre à disposition des outils pour aider les collectivités à passer à l'action.

Fin 2024, le site recense **plus de 300 ressources** sur la qualité de l'air intérieur et extérieur.

Ces ressources ont été classées en cinq rubriques (Planifier, S'informer, Agir, Communiquer - sensibiliser, Retours d'expérience) mais également par **14 thèmes** tels que l'agriculture, le brûlage des déchets verts, le chauffage au bois, la mobilité, l'urbanisme, le climat...



Parmi les ressources mises à disposition, on retrouve notamment des **Retours d'Expériences** d'acteurs locaux rédigés par l'APPA.



Une **newsletter** « spéciale collectivités » (**4850 abonnés**) permet de les informer régulièrement de l'actualité dans le domaine de la qualité de l'air, et de l'ajout de nouvelles ressources sur le Portail.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES PUBLICS SCOLAIRES

L'association développe également des actions de sensibilisation auprès du **grand public**, avec une attention particulière portée aux **plus vulnérables** (ex : population en difficulté économique).

Des **conférences**, à l'image de celles organisées par le comité Grand Est depuis de nombreuses années, permettent aux **habitants** de découvrir un sujet et d'en débattre avec des **experts**.



L'APPA est régulièrement sollicitée pour animer des **ateliers dans des structures de proximité**, tels que les Centres socio-culturels.

L'APPA intervient également, particulièrement en Grand Est, auprès du **public scolaire**.

L'animation « Pistes de l'Air » permet ainsi de sensibiliser chaque année **plus de 300 écoliers** de la Communauté Urbaine de Strasbourg aux enjeux « Air et Santé ».



UNE SENSIBILISATION ET DES RESSOURCES POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'APPA réalise régulièrement des actions de sensibilisation des professionnels du monde de la santé, et met à leur disposition une **boîte à outils** afin qu'ils puissent à leur tour informer leurs patients.

A titre d'exemple, l'APPA a sensibilisé en 2023 une **quarantaine** d'infirmiers-conseillers en santé de l'Assurance Maladie et une **soixantaine** de pharmaciens d'officine des Hauts-de-France.



DES RESSOURCES POUR COMMUNIQUER AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Pollens



Depuis 2005, l'APPA a intégré le réseau d'étude du **RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique)** et effectue les analyses des prélèvements de pollens du capteur situé au CHR de Lille. Ces prélèvements sont représentatifs des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

En Hauts de France, une newsletter hebdomadaire (la «météo-pollinique») est diffusée à **plus de 2700 abonnés**, en complément d'une communication sur les réseaux sociaux ou par l'intermédiaire de partenaires tels que les collectivités locales.

A l'échelle nationale, l'APPA crée et diffuse des documents d'information et de conseils aux allergiques en partenariat avec le RNSA.

www.pollen-hautsdefrance.fr

Monoxyde de carbone

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont toujours été particulièrement touchés par les intoxications au monoxyde de carbone. Depuis le début des années 2000, l'APPA vient en appui de l'ARS Hauts-de-France afin d'informer la population face à ce risque évitable.

Chaque année, une campagne d'information est lancée par voie de presse, sur les réseaux sociaux et en s'appuyant sur un réseau de partenaires relais. Au fil des années, de nombreux outils d'information et de sensibilisation du public ont été créés pour le grand public.

Ces dernières années, l'APPA et l'ARS ont profité de ces campagnes pour mettre l'accent sur la problématique de la **précarité énergétique**.



www.intoxco-hautsdefrance.fr/

Brûlage des déchets verts

Depuis 2021, l'APPA a initié une campagne de sensibilisation autour du Brûlage des déchets verts, avec le soutien de l'ADEME et des pilotes du Plan Régional Santé Environnement des Hauts de France (ARS, DREAL et Conseil Régional).

Cette campagne s'appuie notamment sur le relais par les collectivités locales de documents mis à leur disposition dans un «**kit de communication**», regroupant affiches, flyers, posts pour les réseaux sociaux, etc.



www.agirpouirlair.fr



Les activités

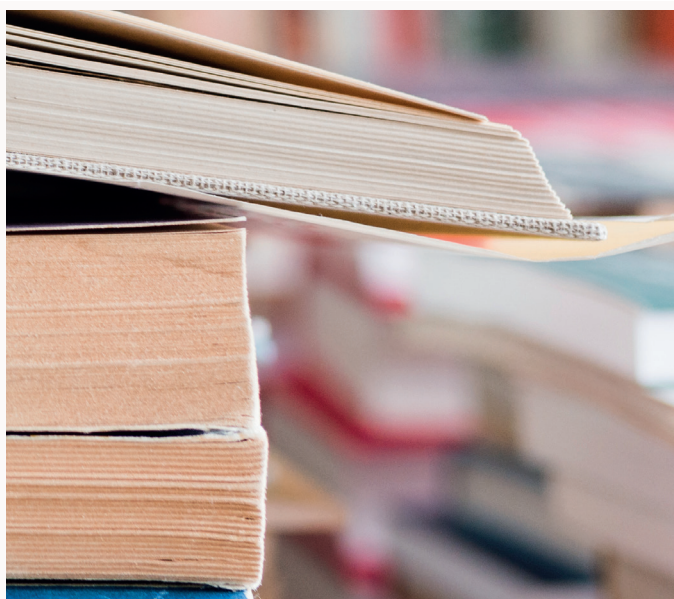
TRANSVERSALES

Les activités transversales impliquent à la fois l'équipe salariée et les bénévoles membres actifs de l'APPA :

- Veille et production scientifique
- Communication, création et diffusion de ressources
- Contribution à l'élaboration et au suivi des politiques publiques



LE SOCLE DES ACTIVITÉS DE L'APPA : L'EXPERTISE



La veille scientifique est à la base de l'ensemble de nos activités et la veille principale de l'APPA couvre les **trois grands axes** thématiques de l'association, à savoir **l'air, la santé et l'environnement**.

La cellule de veille est composée d'**une vingtaine de bénévoles et experts** dans différentes disciplines scientifiques et de sciences humaines. Elle vient en appui de l'équipe salariée, dans la collecte des informations, mais surtout dans leur **validation avant publication** sur nos différents supports, notamment le site internet. Cette cellule met également à disposition son expertise afin de **valider ou d'élaborer des réponses aux sollicitations internes et externes**.

En complément de cette veille principale, des sujets plus spécifiques sont traités de manière approfondie dans le cadre de projets thématiques de l'APPA comme « Périnatalité et santé environnement », par l'équipe de formateurs « Femmes Enceintes, Environnement et Santé » grâce au soutien de Santé publique France.

Le travail de la cellule de veille a rendu possible **la publication d'un grand nombre d'articles** sur le site Internet. Ces articles illustrent l'actualité sur les pollutions de l'air intérieur et extérieur tout en gardant une place pour des sujets divers abordant la santé environnementale. Le rôle de **relais de l'actualité et d'analyse** sont au cœur du travail de publication de ces articles.



Mortalité en relation avec l'exposition concomitante à la canicule et à l'ozone : une étude nationale chinoise

by APPA — 16 septembre 2024

Retrouvez l'ensemble des articles de veille :



Le **Conseil Scientifique** (CS) de l'APPA a pour objectif d'identifier les enjeux stratégiques dans le champ d'action de l'APPA et de contribuer à la politique scientifique de l'association en donnant notamment un avis sur les programmes et orientations scientifiques proposés par le CA ainsi qu'en ayant la possibilité de proposer des initiatives dans ce même champ d'action.

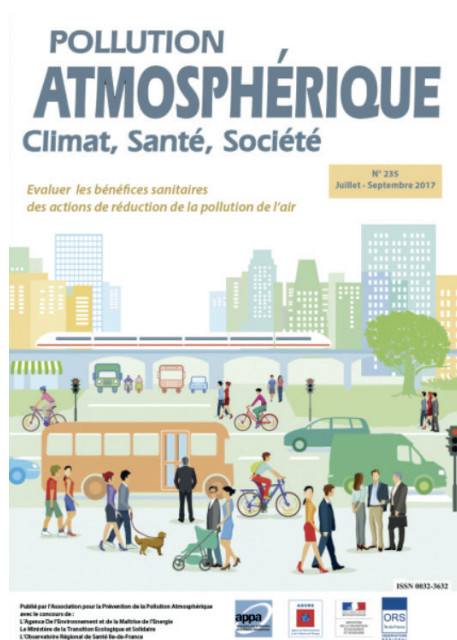
Durant la période 2020 – 2024, **le Conseil Scientifique a ainsi produit plusieurs avis et documents**, tel que le Guide sur l'entretien des Etablissements Recevant du Public.



Retrouvez les prises de position de l'APPA :



2024 : RELANCE DE LA REVUE SCIENTIFIQUE EN LIGNE « POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE »



Créée en 1958 par l'APPA, « Pollution atmosphérique - climat, santé, société » est une revue francophone pluridisciplinaire entièrement dédiée à la diffusion des connaissances scientifiques sur la qualité de l'air, de ses implications sanitaires et dans un contexte de transition environnementale et sociale.

En 2019, l'APPA avait été contrainte de cesser l'édition de la revue pour différentes raisons, notamment suite à la décision de l'INIST de stopper l'hébergement gratuit de revues en lignes.

En 2024, grâce à un partenariat avec l'Université de Lille, la revue et tout son historique depuis 1992 ont été remis en ligne sur [la plateforme de l'Université \(Peren\)](https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/), et l'APPA a entrepris de **relancer la revue**, grâce aux précieux appuis de son Conseil Scientifique.

<https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/>

CRÉATION ET DIFFUSION D'OUTILS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Au travers des projets des différents Pôles thématiques ou des activités scientifiques, l'APPA crée et met à disposition en ligne un grand nombre d'outils sur des thématiques variées. Tous ces outils sont disponibles en libre accès sur le site de l'APPA :



Quels sont les impacts de la pollution de l'air sur la santé ?



Quels sont les principaux polluants de l'air et d'où viennent-ils ?



Comment les conditions météorologiques influencent-elles la qualité de l'air ?



Allergies aux pollens, comment agir pour ma santé ?

La documenthèque de l'APPA est riche d'une quarantaine d'outils, mis à jour régulièrement



SUR LA PÉRIODE 2020 – 2024, L'APPA A INNOVÉ DANS DEUX DOMAINES :

- La création d'outils en «Facile A Lire et A Comprendre (FALC)»



Afin de permettre l'accessibilité des informations au plus grand nombre, y compris les Publics en situation de Handicap et/ou maîtrisant mal le français ou l'écrit, l'APPA a conçu deux livrets basés sur la méthode « Facile A Lire et A Comprendre (FALC) »

Chacun de ces livrets a été conçu selon une méthodologie itérative associant des professionnels intervenants auprès de publics vulnérables, et un ou plusieurs tests des différentes versions de l'outil par ces publics.

- Le développement d'un outil pédagogique utilisant la Réalité Virtuelle

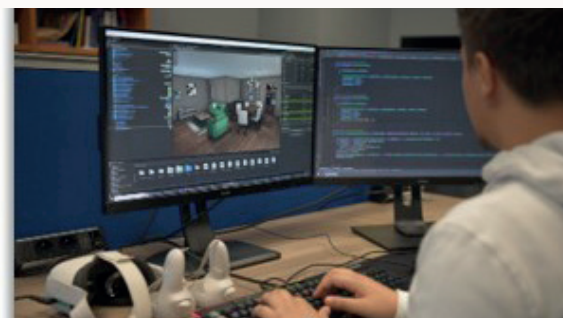
SIMQAI est un serious game en réalité virtuelle pour sensibiliser le grand public à la qualité de l'air intérieur développé par l'UF3S Université de Lille, Trust Immersive et l'APPA.

Le but ? Encourager les changements de comportements individuels, afin de réduire les expositions aux polluants de l'air intérieur et à la santé des concitoyens.

Un jeu ludique pour prendre conscience des conséquences de ses choix et de ses actes.

En 2024, la version bêta de SIMQAI a été testée auprès de différents publics (étudiants, professionnels de santé, patients...).

En 2023, SIMQAI a été lauréat de l'appel à projets innovation d'Eurasanté.



COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Le site internet

Le site internet de l'APPA a été entièrement refondu en 2019, suite à la mise à jour du projet associatif (2018). Il sert de vitrine à nos différentes activités et de support pour la mise à disposition des publics des ressources documentaires et pédagogiques produites par l'APPA.

On y retrouve notamment les actualités scientifiques dans le domaine de la qualité de l'air, les « replays » de nos webinaires ou encore nos supports de sensibilisation.

En 2024, le site a enregistré **41 000 visites avec plus de 17 000 visiteurs actifs**. La page « Documenthèque » et la page d'accueil sont les plus fréquentées.



<https://www.appa.asso.fr>

La newsletter mensuelle



Relancée fin 2019, la newsletter mensuelle sert de relais aux actualités et informations publiées sur le site internet de l'APPA. Elle permet également de mettre en lumière l'actualité des partenaires de l'association (ex : relais des appels à projets de l'ADEME).

Elle est passée de quelques centaines d'abonnés en 2019 à **plus de 5000** en 2024.

S'inscrire à la newsletter APPA



Les réseaux sociaux

Présente uniquement sur Facebook en 2019, pour la diffusion d'informations à destination du grand public, l'APPA a progressivement investi, sur la période 2020 – 2024, les réseaux professionnels LinkedIn et X.

Une chaîne YouTube a également été lancée (2019) pour relayer les replays des webinaires et les supports de sensibilisation vidéo.



592 abonnés



63 abonnés



1869 abonnés



232 abonnés



CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS EN PRÉSENTIEL OU EN LIGNE

Les conférences et manifestations



Chaque année, l'APPA organise ou participe à des conférences sur différents sujets en lien avec la qualité de l'air.

Ces manifestations s'adressent à un public varié : élus et agents des collectivités locales, services de l'Etat, associations, professionnels de l'environnement et de la santé, mais aussi, selon les thèmes abordés, de l'urbanisme, de l'aménagement, du social...

Elles visent à accompagner la **montée en compétence** de ces différents acteurs, mais se veulent aussi des **lieux d'échanges** entre les différentes sphères professionnelles et thématiques concernées.

Depuis 2020, l'APPA a par ailleurs, comme beaucoup d'autres acteurs, proposé de plus en plus d'événements au format numérique, avec des **webinaires** organisés chaque année par les différents Pôles thématiques. Ainsi, en 2024, l'APPA a proposé X webinaires sur différentes thématiques Air - Santé - Environnement.



L'équipe de l'APPA sur son stand commun avec le RNSA lors du CFA 2024

L'APPA va également à la **rencontre du public** (particuliers comme professionnels), à l'occasion de stands tenus lors de différentes manifestations.

L'association participe chaque année au Congrès Francophone d'Allergologie, qui attire plusieurs centaines de professionnels de santé.

CONTRIBUTION AUX INSTANCES, À L'ÉLABORATION ET AU SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

Au niveau national, l'APPA participe activement aux travaux du **Conseil National de l'Air**.

Dans les régions, les bénévoles comme les salariés se mobilisent dans le cadre des procédures d'élaboration et de suivi des politiques régionales ou locales en environnement et santé (PRSE, CRSA, PPA, Plan Climat territoriaux, Contrats locaux de Santé...).

Sur la période 2020 – 2024, l'APPA s'est particulièrement investie dans l'élaboration des PRSE-4 de plusieurs régions.



LES INSTANCES

Le Conseil d'Administration - Juin 2024

Membres :

Denis **CHARPIN**, Université d'Aix-Marseille, **Président**

Jean-Guy **BARTAIRE**, CITEPA, **Vice-Président**

Gaëlle **GUILLOSSOU**, Service des Etudes Médicales d'EDF, **Vice-Présidente**

Gilles **DIXSAUT**, Comité Francilien contre les Maladies Respiratoires, **Secrétaire Général**

Maurice **MILLET**, Université de Strasbourg, **Trésorier**

Isabella **ANNESI-MAESANO**, INSERM

Cindy **BARNIG**, CHU Besançon

Rémy **COLLOMP**, CHU de Nice

Annabelle **DERAM**, Université de Lille

Sophie **FRAIN**, CAPTAIR

Juliette **LARBRE**, Service Parisien de Santé Environnementale

Luc **LAVRILLEUX**, Association des Pollinarius Sentinelles de France

Francelyne **MARANO**, Université Paris-Diderot

Fabrice **NESSLANY**, Personnalité Qualifiée

Nhân **PHAM THI**, Université Paris-Descartes

Muriel **PIGNON**, Union Française des Industries Pétrolières

Jean **POITOU**, Sauvons le climat

Chantal **RAHERISON**, CHU de Guadeloupe

Isabelle **ROUSSEL**, Présidente d'Honneur de l'APPA

Fabien **SQUINAZI**, Personnalité Qualifiée

Guénaël **THIAULT**, Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris

Nicolas **VISEZ**, Université de Lille

Membres d'Honneur

Bernard **FESTY**

Jean-Marie **HAGUENOER**

Michel **JOUAN**

Marc **LARZILLIERE**

Invités Permanents

Marie-Agnès **CHAPGIER**, Présidente du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Joseph **KLEINPETER**, co-Président du Conseil Scientifique

Florent **OCELLI**, Université de Lille, Vice-Président du Comité Régional APPA Hauts-de-France

Fabien **ROLLAND**, Président du Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil Scientifique

Co-présidé par :

Francelyne **MARANO**, Université de Paris
Joseph **KLEINPETER**, Personnalité qualifiée

Membres :

Nadine **ALLEMAND**, CITEPA
Céline **BOUDET**, INERIS
Lionel **CHARLES**, FRACTAL
Denis **CHARPIN**, Université d'Aix-Marseille
Rémy **COLLOMP**, CHU de Nice
Magali **CORSO**, Santé Publique France
Hélène **DESQUEYROUX**, ADEME
Séverine **FRERE**, Université du Littoral Côte d'Opale
Gaëlle **GUILLOSSOU**, Service des Etudes Médicales, EDF
Sabine **HOST**, ORS Ile-de-France
Régis **JUVANON DU VACHAT**, Personnalité qualifiée
Juliette **LARBRE**, Service des Laboratoires de Santé Environnementale de la ville de Paris
Yvon **LE MOULLEC**, Personnalité qualifiée
Maurice **MILLET**, Université de Strasbourg
Isabelle **MOMAS**, Université Paris-Descartes
Fabien **SQUINAZI**, Personnalité qualifiée
Nicolas **WISEZ**, Université de Lille
Agnès **VERRIER**, Santé Publique France

Les comités régionaux - Juin 2024

Comité Auvergne-Rhône-Alpes
Présidente : Mme Marie-Agnès **CHAPGIER**

Comité Bourgogne Franche-Comté
Président : Mr. Jean-Marc **RAME**

Comité Grand Est
Président : Pr Maurice **MILLET**

Comité Hauts-de-France
Président : Mr. Nicolas **WISEZ**

Comité Ile-de-France
Président : Dr Fabien **SQUINAZI**

Comité Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président : Dr Fabien **ROLLAND**

SOUTIEN ET MÉCÉNAT

L'APPA remercie l'ensemble de ses partenaires et financeurs pour le soutien apporté tout au long de l'année 2024. Leur engagement constitue un levier essentiel à la mise en œuvre de nos missions et au rayonnement de nos actions.



En 2024, l'APPA a également bénéficié d'un mécénat de la part d'EDF. Ce soutien a contribué de manière transversale au bon déroulement de l'ensemble de nos activités.

LE BUDGET DE L'APPA

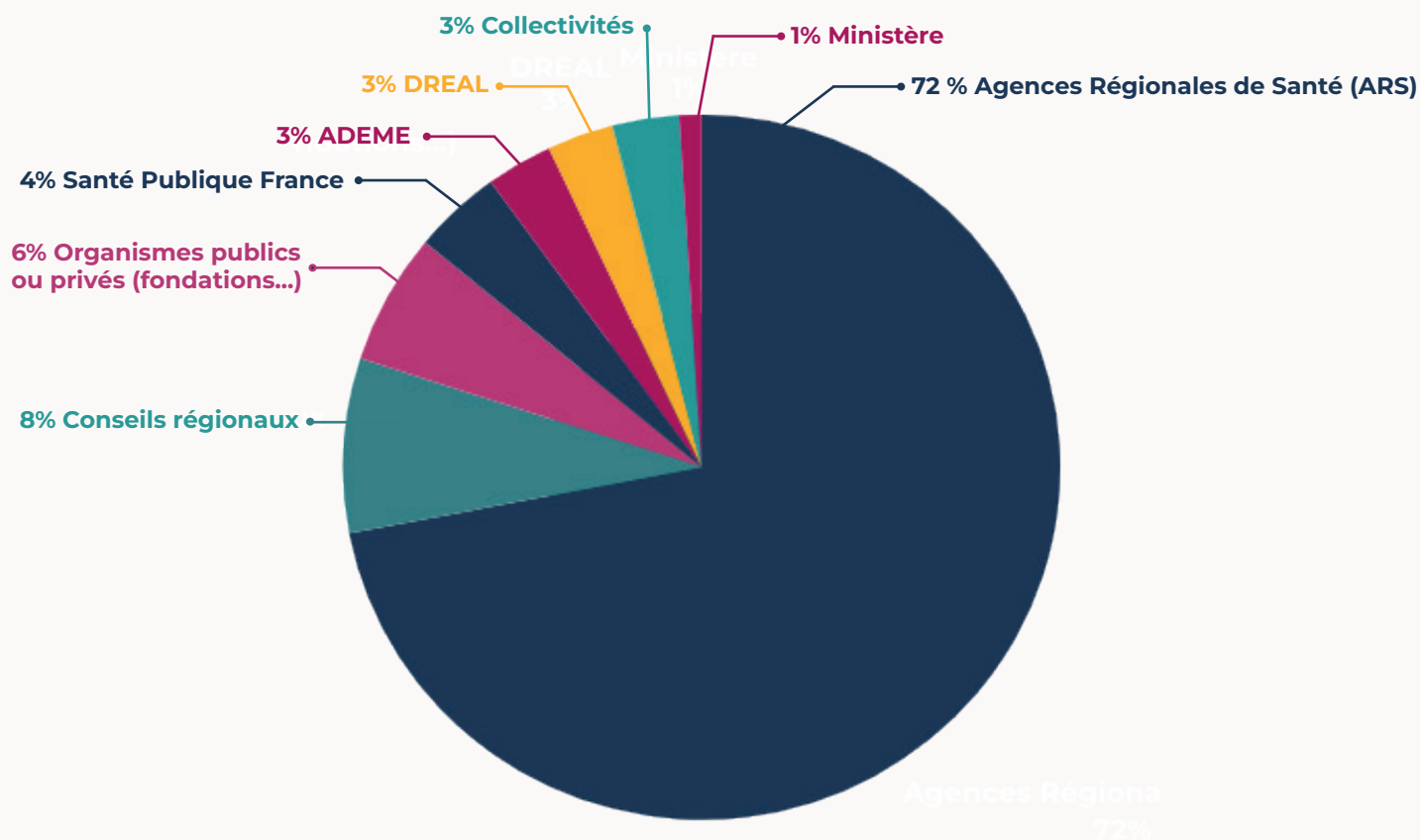


84% Subventions d'exploitations

10% Prestations de services

6% Autres

Répartition des subventions



SIÈGE SOCIAL :

Maison de la Pneumologie
68 Boulevard St Michel
75006 Paris

**SIÈGE ADMINISTRATIF ET
FINANCIER :**

235 Avenue de la Recherche
59120 Loos
secretariat@appa.asso.fr
www.appa.asso.fr
03.20.31.71.57

Siret : 784 361 834 00178

